Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 9 (1926)

Rubrik: Conseil du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le Comité de direction et le Conseil du tourisme au sujet de la loi fédérale sur la circulation automobile. Après un exposé de M. *Quattrini,* vice-directeur, une longue discussion s'engagea à laquelle prirent part MM. *F. Martin,* le *Dr Delaquis, Junod,* le *Dr Bierbaum, Mottier, Baumann,* le *Dr Keller* (Winterthur), le *Dr Contat.*

Sur la proposition de M. *Baumann,* l'Assemblée décida de prendre position pour ou contre le projet de loi fédérale. Par 384 voix contre 28, elle se prononça en faveur de cette loi.

Les personnes suivantes furent élues reviseurs des comptes pour 1926:

MM. le *Dr H. Hœberlin,* Conseiller municipal, Zurich,

J. Mottier, notaire, à Montreux, et

O. Hauser, à Lucerne, ce dernier en qualité de suppléant.

B. Conseil du Tourisme.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1926. A la première, qui a eu lieu à Zurich, le 5 mai, le Conseil du tourisme, après adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1925, entendit une conférence de M. le *Dr Bierbaum* sur „La publicité au service du mouvement des étrangers".

Il décida ensuite à une forte majorité de se ranger à l'opinion du Comité de direction et de prendre position en faveur de la loi fédérale concernant la circulation des automobiles.

A la seconde séance, tenue à Berne, le 9 décembre, le Conseil adopta le budget pour 1927 et entendit un rapport de M. *Junod,* directeur, sur les travaux présentés au concours d'idées relatif aux nouvelles formes de la propagande touristique, concours ouvert sur la proposition de M. le Dr Seiler. La fin de la séance fut occupée par la présentation de deux films de l'Office (Pavillon du tourisme suisse à l'Exposition sportive internationale de Buenos-Aires, Chemin de fer Brigue-Furka-Disentis.)

C. Comité de direction.

Le Comité de direction s'est réuni cinq fois en 1926. Trois séances ont eu lieu à Zurich, une à Berne et une à Lausanne. Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes:

Edition du matériel de réclame.

Publication du „Swiss Travel Almanac" et du „Schweizer Reise-Almanach".

Encouragement à l'aviation civile en Suisse.

Rapport de gestion sur l'exercice 1925.

Comptes de l'exercice 1925.

Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Nice, Madrid, Rome, Buenos-Aires).

Police des étrangers.

Prise et roulement de films.

Budget pour l'exercice 1927.

Circulation automobile: projet de loi fédérale; allègement des formalités douanières.

Bulletin d'informations de l'Office du tourisme.

Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.